

Concentré VP



PERFORMANCES

Large compatibilité



Toutes teintes miscibles



Utilisation intérieure



Très fort pouvoir tinctorial



PRÉCONISATION

Idéal pour rehausser et modifier la teinte des parquets



Utilisable avec : POLYSOLID®, POLY PLUS, ATHLET® et VP P.U.



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Le CONCENTRÉ VP BLANCHON est une préparation concentrée à base de colorants spéciaux, pouvant être incorporée dans de nombreux vitrificateurs parquets polyuréthanes en phase solvantée.
- Le CONCENTRÉ VP est compatible avec les vitrificateurs parquets BLANCHON : POLYSOLID®, POLY PLUS, ATHLET® et VP P.U. (ne pas incorporer de CONCENTRÉ VP dans les vitrificateurs en phase aqueuse, ces derniers pouvant être teintés avec les COLORANTS AQUA BLANCHON).
- Il est apprécié des professionnels, qui l'utilisent en teinte d'appoint, et l'ajoutent au moment de l'emploi dans leur vitrificateur, pour "réchauffer" la tonalité d'un bois trop clair, ou assortir deux parquets jointifs, d'essences différentes.
- Pour de petits raccords, le parqueteur peut aussi se fabriquer sa teinte à bois en ajoutant le CONCENTRÉ VP dans le DILUANT SYNTILAC BLANCHON (concentration maximale : 125 ml pour 1 litre de diluant).
- Le CONCENTRÉ VP est disponible en 4 tons bois : chêne, vieux chêne, pitchpin, acajou, 2 couleurs : blanc, noir et dans une teinte "spécial raccords".
- Toutes les nuances étant miscibles entre elles, le CONCENTRÉ VP permet une large palette de décorations.

DOSAGE

- Une proportion de 5 cm³ (c'est-à-dire une cuillère à café) de CONCENTRÉ VP par litre de vitrificateur donne déjà une coloration convenable. Il est déconseillé de trop augmenter cette proportion, ce qui pourrait entraîner un léger retard du séchage, et quelques difficultés d'application.
- La manipulation et le dosage du CONCENTRÉ VP sont facilités par son flacon doseur de 125 ml, à longue embouchure. Attention : très tinctorial grâce à sa forte teneur en colorants, le CONCENTRÉ VP tache les vêtements et les mains.

UTILISATION

- **IMPORTANT** : il est vivement recommandé de préparer un mélange qui sera largement suffisant pour la surface à vitrifier, l'idéal étant de l'ajouter au vitrificateur, et de préparer le mélange au fur et à mesure des besoins. En effet, un petit excès de préparation est préférable à une insuffisance qui oblige à réaliser un nouveau mélange, faisant ainsi courir le risque d'un nuancement.
- Il est conseillé de teinter le vitrificateur au minimum, et de teinter toutes les couches de vitrificateur. En effet, la coloration trop soutenue d'une seule couche, (en particulier la première, au contact du parquet) risquerait de faire ressortir des nuances plus foncées par superposition des couches aux endroits des reprises.
- Le mélange doit être très soigneusement agité.
- Parfaitement transparent, même dans les teintes sombres, le CONCENTRÉ VP met en valeur et ne masque pas les veines du bois.
- Bien que les colorants entrant dans sa composition soient très stables à la lumière, le CONCENTRÉ VP doit être réservé à des utilisations intérieures.
- Le CONCENTRÉ VP peut être utilisé dans d'autres types de vernis ou de vitrificateurs solvants, mais sa compatibilité doit être vérifiée par des tests préalables.
N.B. : l'ajout du CONCENTRÉ VP dans les fonds durs est à proscrire. Le séchage rapide de ceux-ci entraînerait l'apparition possible de "coups de brosse".

Blanchon

Concentré VP

DONNÉES TECHNIQUES	
DESTINATION	CONCENTRÉ DE COLORANTS COMPATIBLE AVEC UNE LARGE GAMME DE VITRIFICATEURS PARQUETS
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 9i
DENSITÉ	0,92 (à 20°C, selon NF T 30020)
FLUIDITÉ	L'addition de CONCENTRÉ VP dans un vitrificateur ne modifie pas la fluidité du vitrificateur
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
VIE EN POT DU MÉLANGE	L'addition de CONCENTRÉ VP dans un vitrificateur bicomposant ne modifie pas le délai de vie en pot
PONÇABILITÉ - RECOUVRABILITÉ	L'addition de CONCENTRÉ VP dans un vitrificateur ne modifie pas le délai de ponçabilité et de recouvrabilité

Fiche Technique diffusée par le Service Documentation le 20.03.2009, validée par le Service Technique le 20.03.2009 et la Direction Commerciale le 20.03.2009.
Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.
Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.
Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.